

Chers frères et sœurs,

Il y a un peu plus d'un an, la pandémie de la COVID touchait notre pays de plein fouet. Nous nous sommes retrouvés confinés, chacun chez soi, séparés physiquement les uns des autres. Une des conséquences de ce confinement a été, pour vous, l'impossibilité de participer physiquement au Saint Sacrifice de la Messe pendant plusieurs semaines. Nous les prêtres, nous célébrions seuls. Mais, sans vouloir me plaindre, j'interroge : est-ce que nous vivions alors la Messe dans son sens plénier ? Voici, en substance, ce que j'avais écrit pour mes ouailles de l'époque : « Parce que nous sommes *ministres* des sacrements, nous prêtres, avons accès au Corps sacramentel du Christ. C'est une grande grâce : que Dieu soit béni ! Mais, attention, chers frères et sœurs, à ne pas tomber dans une sorte de mauvaise "jalousie", sous le bon prétexte qu'un chrétien ne peut pas vivre sans l'Eucharistie. Notre désir de l'Eucharistie est trop grand et trop beau pour tomber si bas ! Vous manquez à nos célébrations, car l'Eucharistie est profondément ecclésiale. Votre sacerdoce, le sacerdoce commun des fidèles, est indissociable du sacerdoce ministériel. Nous les prêtres, configurés par le sacrement de l'Ordre au Christ-Tête de son Corps, qui est l'Église, et vous les fidèles, configurés au Christ prêtre-prophète-roi, par le sacrement du Baptême, "*en toute circonstance, offrons à Dieu, par Jésus, un sacrifice de louange*" (He 13, 15). »

Si je résume, cher frères et sœurs, pendant la Messe, un seul et unique sacrifice est célébré : le sacrifice du Christ ! Ainsi, ce dimanche, nous avons entendu un extrait de l'épître aux Hébreux qui se terminait par ces mots : « *nous sommes sanctifiés, par l'offrande que Jésus Christ a faite de son corps, une fois pour toutes* » (He 10, 10). Et cet unique sacrifice, cette unique offrande, n'est pas uniquement celle du prêtre, du ministre ordonné. C'est l'offrande de toute l'Église, de chaque membre de l'Église, aussi bien du ministre – le prêtre qui a reçu le sacrement de l'Ordre – que les fidèles baptisés – "*membres du Corps du Christ et [participants] à sa dignité de prêtre, de prophète et de roi*". Un seul sacrifice, une unique offrande, mais chacun à sa place. Chacun participe – selon la grâce qui est la sienne – à l'unique sacerdoce du Christ et à son unique offrande. C'est le sens de ce que nous disons au moment de l'offertoire : "*– Priez, frères et sœurs : que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu le Père tout-puissant. – Que le Seigneur reçoive de vos mains ce sacrifice, à la louange et à la gloire de son nom, pour notre bien et celui de toute l'Église*".

Ainsi donc, chers frères et sœurs, il est temps pour nous d'entrer dans une spiritualité de l'Offertoire, une spiritualité de l'offrande, avec le Christ et dans le Christ. Le Concile Vatican II parle de la "participation pleine, consciente et active" des fidèles (SC 14^{sv}). Vous avez remarqué que, pendant l'Offertoire, on "fait la quête". Il serait plus juste de parler d'offrande. Car si, pendant la quête, vos yeux sont tournés vers votre porte-monnaie, je vous en supplie : que votre cœur soit tourné vers l'Autel où se vit et se réalise **votre** offrande ! En effet, pendant la Messe, chaque fidèle du Christ actualise ce qu'il a reçu au Baptême. Pendant l'offertoire, en déposant un peu d'argent, fruit de son travail et de sa vie, chaque fidèle se souvient qu'il fait partie du peuple sacerdotale, appelé à offrir toute sa vie en offrande à Dieu. Tout au long de la Messe, chaque fidèle laïc s'offre dans l'Unique Offrande du Christ. Cette offrande est prise avec celle du prêtre, ainsi qu'il est dit au jour de son ordination : "*Recevez l'offrande du peuple saint pour la présenter à Dieu*". Cette offrande du peuple saint, de chaque fidèles, prêtres et laïcs, est prise dans l'Unique offrande du Christ à son Père. Chacun offre selon sa grâce propre mais il s'agit d'un unique sacrifice, celui du Christ. Cela est bien répété dans chaque prière eucharistique (mais il serait trop fastidieux pour nous, ce matin, de relever chacune de ces mentions).

« *Nous sommes sanctifiés, par l'offrande que Jésus Christ a faite de son corps, une fois pour toutes* » (He 10, 10). Unité dans l'offrande, unité dans la Communion également. Une rubrique du *Missel Romain* précise que le chant de communion doit commencer avant la communion du prêtre qui préside, c'est-à-dire juste après "*Seigneur je ne suis pas digne...*". Le but ? Souligner l'unité de la communion entre les ministres et les fidèles.

Chers frères et sœurs, c'était la dernière homélie portant sur les principales modifications apportées par la nouvelle traduction en français du *Missel Romain*. J'espère que, tous, nous avons pu ainsi être rendus d'avantage sensibles à la grandeur du mystère de l'eucharistie que nous célébrons. "*Faisant ici mémoire de la mort et de la résurrection du Christ, offrons-nous nous-mêmes, les uns les autres et toute notre vie, au Christ notre Dieu*". Amen.